

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : <u>52115</u>	Société : <u>RAA A24394</u>
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <u>BENNANI KHIR ABDELRHANI</u>	
Date de naissance : <u>31/03/1951</u>	
Adresse : <u>75, RUE AL FOURAT MAALIF CASA</u>	
Tél. : <u>06 89 23 70 70</u>	Total des frais engagés : <u>14300 DHS</u> Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/07/2022

Nom et prénom du malade : BENNANI ABDELRHANI Age : 68

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Améthyste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

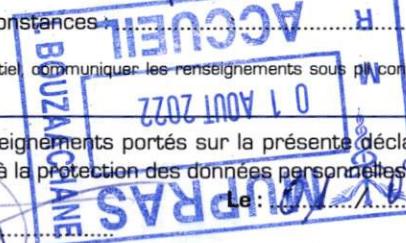
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 01 Août 2022

Signature de l'adhérent(e) : Jean



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/08/2022	\$		3500DH	 Dr. LAOUIS Professeur en Ophtalmologie 10 Boulevard Abdelmoumen Résidence Koutoubia Tel/fax: 05 22 53 45 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/09/2022	54.10 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 ABD TRADING matin de la matinée OPTICIEN OPTOMETRISTE 14, Ter Bd. Yacoub El Mansouri Tél: 00221 38 74 74 ICE: 00221 38 28000023	20/07/2022		2 vernes	+ tonlins		4000.00 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



malunette.ma

Date : 29/07/2022

Facture N° : 242

Non client : BENNANI ABDEL RHANI

VL	Description	Nature des verres	Prix unité
OD	(90° - 0.75) +2.25 PROG. organique		1750.00
OG	90° - 0.75) +2.00 anti-reflet confort max		1750.00
VP			
OD	odd 2,75	progressive essilor	
OG			
Monture		OPTIONAL	500.00

 ABD TRADING
OPTICIEN OPTOMETRISTE
14, Ter Bd. Yacoub El Mansour
Tél: 0522 98 74 74
ICE: 002298928000020

TOTAL	
TTC 20%	
Montant à payé	4000.00 Dhs

Arrêté à la somme de :

quatre mille dirhams

ABD Trading srl

14 Tr Yacoub El Mansour, Casablanca. Tél : 05 22 98 74 74 E-mail : malunette@gmail.com

RC : 443681 Patente : 34258376 ICE : 002298928000020 IF : 37691090

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA
EX Attachée au CHU de Nantes (France)
Microchirurgie de l'Oeil
Strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact
Chirurgie Réfractive
Agrée en Médecine Aérospatiale

Casablanca le :

الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العين
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي ببانت (فرنسا)
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية
تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر
جراحة العول

26-7-02

BENNANI Abdelrhmane

lunettes progressif
précoces

ny OD. (90° - 075) + 275

0a (90° - 075) + 275

VP/OD G - 275

54,10 hor mebok Céros

54,10
Dif

Age 24/Jan 13

Dr. LAOUISSI Nada
Professeur en Ophtalmologie
Bd. 76 Boulevard Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tel/Fax: 05 22 99 46 00

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1^{re} Etage - Casablanca
Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15